

Rencontre de la FGR avec ses partenaires : inter UCR et Pôle des retraités.

Réunion de l'inter UCR jeudi 2 décembre

Avec à l'ordre du jour le bilan de la journée d'action du 25 novembre. l'AFP (Agence France presse), présente, à la conférence de presse a diffusé un communiqué

L'audience auprès de la secrétaire d'état aux aînés n'aura probablement aucune suite.

- Par un courrier daté du 23 novembre son chef de cabinet a fait part de l'impossibilité pour le premier ministre de recevoir une délégation le jour de la manifestation. Il a transmis la demande à la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, Mme Bachelot. Il a été décidé de répondre au premier ministre pour lui faire part de notre « irritation » en joignant au courrier le texte commun sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Une demande d'audience a donc été envoyée à la ministre concernée.

Les demandes d'audiences auprès des groupes parlementaires sont restées sans réponse jusqu'à présent.

- Toutes les organisations qui, ont participé à l'action, à l'exception de la CFTC, ont estimé que la mobilisation avait été plutôt bonne, compte tenu des circonstances (action du 23 novembre, mauvaises conditions climatiques) Sur la suite à donner, il a été décidé de s'en tenir actuellement aux audiences demandées.

La prochaine inter UCR fera le point et proposera d'éventuelles nouvelles actions.

Le dossier « dépendance » sera peut être ouvert ou sur le point de l'être.

La revalorisation des pensions sera également bientôt d'actualité. La fiche « pouvoir d'achat » élaborée en commun en début d'année, va être actualisée.

Réunion du Pôle des retraités mercredi 8 décembre

Avec à l'ordre du jour :

* Compte rendu de l'audience au ministère de la santé (cf C11 du 19/10/10)

Toutes les organisations font la même analyse : beaucoup d'autosatisfaction chez le conseiller qui nous a reçu. Les problèmes sont en passe d'être résolus (déserts médicaux, dépassements d'honoraires, restes à charge, fermetures d'hôpitaux...) !!

* La réforme des retraites

L'opposition à la réforme est unanime

* La parité homme-femme

Les recours déposés à propos de la non-conformité des titres de pension permettant aux hommes de percevoir la bonification pour enfants sont tous acceptés et quelques veuves commencent à obtenir satisfaction pour leur pension de réversion (CR 152, page 6).

* La dépendance

Lors de l'audience qu'elle a accordée au Pôle des retraités, après maints reports, Mme Rosso Debord a justifié d'une façon « bien rôdée », chacune de ses propositions.

Pour tous les partenaires du Pôle ces propositions sont inacceptables et très inquiétantes.

Vous trouverez en annexe une motion commune que nous vous chargeons de diffuser au maximum, notamment auprès de vos parlementaires respectifs.

* Le dossier amiante et le dossier « essais nucléaires »

- amiante

Un nouveau rapport de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale fait un point intéressant sur les dispositions en vigueur.

Un préjudice d'anxiété est maintenant reconnu pour les personnes ayant été en contact avec l'amiante. Mais les militaires n'ont pas encore été considérés comme ayant été exposés à l'amiante et sont de ce fait exclus du préjudice d'anxiété et d'une éventuelle indemnisation.

- essais nucléaires

Il n'y a rien de nouveau. Le décret publié qui liste les endroits contaminés, en oubliant certains, n'a toujours pas été modifié.

365 dossiers de demande d'indemnisation ont été déposés.

* **La revalorisation des pensions**

Une nouvelle demande de rencontre avec un « spécialiste » de l'INSEE va être envoyée Le Pôle des retraités va prolonger sa prochaine réunion pour réfléchir à des propositions d'amélioration de la revalorisation des pensions, notamment sur le calcul de l'inflation prise en compte.